



**CONCOURS : RH-SU-170(20) – POSTE SYNDIQUÉ – AEFO
AVIS INTERNE
SUPPLÉANTE/SUPPLÉANT À LONG TERME – COURS DU SOIR**

Poste : Suppléante/suppléant à long terme – cours du soir

Cycles : intermédiaire/supérieur; Matières diverses

Date d'entrée en fonction : dès que possible jusqu'à avis contraire

Lieu de travail : École Cap sur l'Avenir

Pourcentage d'affectation : 4 heures/semaine (mercredi et jeudi de 16 h à 18 h)

Taux horaire : 54,68 \$/heure

Qualifications et exigences :

- Brevet d'enseignement
- Carte de qualification en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Qualification en enfance en difficulté
- **Le (la) candidat(e) qui pose sa candidature au poste en question doit déjà faire partie du personnel enseignant régulier du Conseil ou figurer sur la liste de suppléance du Conseil**

Veillez faire parvenir une copie de la carte de qualification en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le formulaire *Réponse à l'annonce de poste* **avant 12 h le 11 février 2021** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Veillez placer votre demande en ligne à emplois@cspgno.ca ou par télécopieur au (705) 671-1794 en précisant le numéro du concours.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Anne-Marie, Gélinault présidente

Marc Gauthier, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.